

LA VIE DE SOLON

Extrait réalisé par Ecdémos

A partir de PLUTARQUE, *Les Vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites en Français avec des Remarques historiques et critique, par Mr. Dacier, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, etc. Nouvelle édition augmentée de plusieurs notes et d'un dixième tome, Amsterdam, t. I, 1734.

La *Vie de Lycurgue* fait partie d'une série de 46 récits intitulés *Vies parallèles des hommes illustres*, écrits par le moraliste d'origine grec Plutarque qui côtoyait le monde romain impérial. Plutarque raconte systématiquement la vie d'un grec mis en parallèle avec celle d'un romain ; ici le législateur athénien Solon comparé avec le romain Publicola. Les deux interviennent dans deux contextes particulièrement troublés : à Athènes, les plus pauvres sont contraints à l'esclavage pour dettes, tandis que Rome est en proie à la tyrannie de son roi Tarquin le Superbe, renversé en 509 au profit de la République, avant que celle-ci ne bascule en faveur de l'aristocratie des Patriciens.

A Athènes, Dracon avait tenté d'éteindre les dissensions en promulguant des lois qui sont restées célèbres pour leur sévérité, punissant de la peine de mort la moindre infraction. Cet excès n'ayant rien résolu, Cilon forma le projet d'usurper la tyrannie, et se rendit maître de la citadelle d'Athènes avant que lui et ses partisans ne soient massacrés par l'archonte Mégaclos. C'est dans ces circonstances que les athéniens, divisés entre le parti démocratique de la montagne, celui oligarchique de la plaine et celui de la côte favorable au régime mixte, choisirent Solon pour arbitre des dissensions.

La réforme que mène Solon est fondamentale dans l'histoire de la pensée politique pour saisir la prudence avec laquelle le réformateur athénien s'y prend, d'une manière moins radicale que Lycurgue, pour corriger les vices des inégalités en allégeant la dette des pauvres sans pour autant susciter la révolte des riches. Mais l'esprit de conciliation de Solon a ses inconvénients que ne manqueront pas de remarquer les théoriciens politiques. Cette réforme s'accompagne de la fondation d'un nouveau gouvernement mixte à prépondérance démocratique, pour concilier les intérêts, sans pour autant éteindre dans les mœurs comme à Sparte les causes des inégalités funestes aux Républiques : l'avarice.

LA VIE DE SOLON

Athènes se divise en partis

Après son départ, Athènes, délivrée de la malédiction Cyclonienne par le bannissement et par la punition de ceux qui l'avaient encourue, retomba dans ses premières dissensions pour le gouvernement de la République, et se divisa-en autant de partis, qu'il y avait de différentes sortes d'habitants dans l'Attique.

Division entre les riches et les pauvres

Car les Montagnards tenaient pour le Gouvernement populaire ; ceux de la plaine voulaient un État Oligarchique ; et ceux de la côte maritime, demandant un gouvernement mêlé des deux premiers, empêchaient l'un et l'autre des deux partis d'opposer d'avoir l'avantage¹. D'ailleurs la division, qui naît

¹ Car les Montagnards tenaient pour le gouvernement populaire. Ce passage est remarquable, en ce qu'il marque l'esprit des Peuples, qui aiment un Gouvernement différent, selon les lieux qu'ils habitent. Ceux qui habitent les montagnes, sont ordinairement plus amateurs

ordinairement entre les pauvres et les riches à cause de leur inégalité, était alors plus enflammée que jamais, de manière que toute la ville se trouvait dans un très-pressant danger, et semblait n'avoir d'autre moyen de se garantir du naufrage, que de se soumettre au pouvoir d'un seul. Les pauvres, se trouvant obligés envers les riches pour des dettes qu'ils ne pouvaient payer, étaient réduits ou à leur donner tous les ans le sixième des fruits de leurs terres, c'est pourquoi on les appelait *Sixenaires* et *Mercenaires*², ou à engager leurs propres personnes, ce qui les réduisait au pouvoir de leurs créanciers, qui se les faisaient adjuger, et qui les retenaient pour leurs esclaves, ou les envoyaient vendre dans les pays étrangers ; la plupart même étaient forcés de vendre leurs propres enfants ; car il n'y avait point de Loi qui l'empêchât, ou bien ils étaient contraints d'abandonner leur patrie, pour se soustraire à la cruauté de ces usuriers impitoyables.



Tétradrachme athénien du Ve siècle représentant Athéna

Solon arbitre des riches et des pauvres

Enfin le plus grand nombre de ces malheureux, et ceux qui se trouvèrent les plus forts et les plus résolus, s'étant assemblés, s'encouragèrent à ne plus souffrir cette barbarie, et à élire pour chef un homme de confiance, avec lequel ils iraient délivrer ceux qui n'avaient pas pu payer à temps, obtiendraient un nouveau partage des terres, et changeraient entièrement le gouvernement de l'État. Dans cette extrémité, les plus sages des Athéniens, voyant que Solon était le seul qui ne fut point suspect à aucun des deux partis, car il n'avait trempé ni dans l'injustice des riches, ni dans la révolte des pauvres, se mirent à le prier de s'entremettre des affaires et d'apaiser tous ces différents.

de la liberté, c'est pourquoi ils veulent un Gouvernement populaire. Ceux de la plaine, communément plus riches et plus polis, et par conséquent plus ambitieux, penchent vers l'oligarchie, parce qu'ils espèrent d'être du nombre de ceux qui gouverneront. Et ceux de la côte, participant des inclinations des uns et des autres, veulent un Gouvernement qui tienne de la démocratie et de l'oligarchie, c'est-à-dire, c'est-à-dire que le peuple ait la liberté des suffrages, et le petit nombre le pouvoir de juger et de décider.

² Ou à engager leurs propres personnes. C'est ce que les Romains imitèrent pendant longtemps ; car par une des Lois des XII Tables, le débiteur, qui ne payait point, était adjugé à ses créanciers qui le gardaient chez eux en prison, ou le vendraient. La Loi même leur permettait de le mettre en pièces, et de partager entre eux son corps ; mais personne n'usa jamais d'un droit si atroce, et si contraire à l'humanité.



*Buste de Solon par Edouard François Millet de Marcilly (1839-1914)
dans la Galerie des Bustes de la Cour de Cassation, au Palais de Justice de Paris*

Espérance des deux partis envers Solon

Phanias de Lesbos³ écrit pourtant qu'en cette occasion Solon usa de ruse, et qu'il les trompa tous également pour le salut de la République, car il promit secrètement aux pauvres un nouveau partage des terres, et il fit espérer aux riches la confirmation de leurs contrats. Mais après avoir balancé longtemps s'il se chargerait d'une chose si difficile, par la crainte qu'il avait de se voir exposé en même temps à l'avarice des uns, et à l'insolence des autres, enfin il fut élu Archonte après Philombrotus, et nommé arbitre souverain et législateur du consentement de tout le monde, et les pauvres l'agréant volontiers comme riche, et les riches le recevant comme homme de bien. On dit même qu'il courut alors un mot de lui, que l'égalité n'engendre point de guerre, mot qui plut merveilleusement aux pauvres et aux riches, parce que les premiers espéraient de parvenir à cette égalité et de contrebalancer leurs ennemis par le nombre et par la mesure des terres distribuées, et que les autres s'attendaient de tirer le même avantage de leur dignité et de leur vertu ; de sorte que les deux partis étant pleins d'espérance, ceux qui étaient à leur tête ne cessaient de presser Solon de se faire roi, et de prendre hardiment la conduite d'une ville où il avait déjà toute l'autorité. La plupart même des citoyens qui n'étaient ni de l'un ni de l'autre parti, voyant qu'il était très difficile d'attendre de la raison humaine et des lois un changement favorable, n'étaient pas éloignés de communiquer le pouvoir suprême à un seul, qui fût très-homme de bien.

³ Il était d'Eresse ville de l'île de Lesbos. On cite de lui plusieurs ouvrages ; un des Plantes ; un autre de la mort des Tyrans ; un autre des Tyrans du siècle ; un autre des Magistrats d'Eresse ; un autre des Philosophes socratiques ; un autre des Dissertations de Possidonius.

Solon refuse d'être monarque

Il y en a aussi qui disent qu'il reçut un oracle de Delphes conçu en ces termes ; *sieds-toi au milieu de la poupe du vaisseau, et prends en main le gouvernail, la plupart des Athéniens te seront favorables. Ses amis sur tout l'accusaient de bassesse et de lâcheté de n'oser accepter la monarchie de peur d'être appelé tyran, comme si tous les jours la tyrannie ne devenait pas une royauté légitime par la vertu de ceux qui s'en sont saisis⁴ ; N'en a-t-on pas vu, disaient-ils, un bel exemple en Eubée où Tynnondas⁵ a régné ? Et aujourd'hui même Mitylène n'est-elle pas heureuse sous le sceptre de Pittacus ?⁶*

Solon rejette la monarchie

Toutes ces raisons n'ébranlèrent pourtant pas Solon ; il se contenta, dit-on, de répondre à ses amis, *c'est un beau pays que la royauté, mais il n'a point d'issue⁷. Et dans ses Poésies, il dit en s'adressant à son ami Phocus, Si j'ai épargné ma patrie, et que je n'aie pas voulu m'en rendre le tyran, ni m'élever par la force et par la violence en me déshonorant et en souillant toute la gloire que j'avais acquise, je n'en ai point de honte, et je ne m'en repens point, au contraire je prétends avoir surpassé par-là tous les hommes. Ce qui prouve qu'avant même qu'il eût composé ses Lois, il était dans une fort grande réputation. Pour ce qui est de ce qu'on disait de lui en se moquant de ce qu'il avait rejeté la souveraine puissance, il le rapporte lui-même en ces termes dans ses poésies : *Le bon esprit, dit-on, et la prudence ont bien manqué à Solon, d'avoir refusé le beau présent que Dieu lui faisait. Après qu'il a eu enfermé une grosse proie dans son filet, il n'a su le tirer, faute d'esprit et de courage ; car si l'un et l'autre ne lui eussent manqué, pour être le maître de tant de trésors, et pour régner un seul jour à Athènes, il ne se serait pas soucié d'être écorché vif le lendemain, et de voir exterminer toute sa race. Voilà comment il fait parler de lui le Peuple et les méchants.**

Les lois de Solon sont les mieux proportionnées aux mœurs

Cependant, quoi qu'il eût refusé la royauté, il ne se porta pas plus mollement ni plus lâchement au maniement des affaires, et on ne le vit ni céder aux plus puissants dans l'établissement de ses Lois, ni rien faire par complaisance pour ceux qui l'avaient élu. Véritablement il y eut de certaines choses auxquelles il ne toucha point ; mais ce fut parce qu'elles lui parurent bien, et qu'il craignit qu'après avoir remué et bouleversé toute la ville, il n'eût plus la force de la rétablir et de la remettre en meilleur état. Il ne fit que les changements qu'il crut pouvoir persuader à ses citoyens par de belles paroles, ou leur faire recevoir par autorité ; en mêlant sagement, comme il le disait lui-même, la force avec la justice ; c'est pourquoi quelqu'un lui ayant demandé quelque temps après si les lois, qu'il avait données aux Athéniens, étaient les meilleures, il répondit, *Oui, ce sont les meilleures de toutes celles qu'ils étaient capables de recevoir.*

Abolition des dettes ou décharges

⁴ Cela est fondé sur cette maxime, que la domination appartient naturellement à ceux qui ont le plus de vertu, et qui par-là peuvent rendre heureux ceux qui leur obéissent. Mais cette maxime n'est vraie, que lorsque la domination est déferée à quelqu'un du consentement de tout un peuple. Celui qui l'usurpe ou par force ou par adresse, quelque vertueux qu'il soit d'ailleurs, ne peut jamais cesser d'être un tyran, parce que la tyrannie la plus longue n'est qu'une injustice plus longtemps continuée, et qui ne peut être effacée par les plus grandes vertus. Ce n'est que dans les successeurs du tyran que la tyrannie peut devenir avec le temps une royauté légitime.

⁵ Je ne me souviens pas d'avoir rien lu ailleurs de ce Tynnondas, tyran d'Eubée.

⁶ Pittacus, l'un des sept sages de Grèce, se rendit le maître de Mytilène. Le poète écrivit sur cela contre lui et le déchira dans ses vers, comme il déchirait les autres tyrans. Pittacus méprisa ses satyres, et après avoir apaisé par son autorité les désordres et les séditions qui régnaient parmi ses citoyens, et rétabli parmi eux le calme, il se démit volontairement de son pouvoir et rendit la liberté à sa patrie. Amiot s'est fort trompé en mettant Corinthe au lieu de Mytilène.

⁷ Il veut dire qu'il n'y a point de porte sûre et honnête pour en sortir. Car on est, ou la victime de ceux qui succèdent, ou l'objet de leur mépris. Et c'est ce qui s'est confirmé par beaucoup d'exemples.

Ce que des auteurs modernes écrivent que les Athéniens ont accoutumé de cacher la dureté des choses en les adoucissant par des noms plus honnêtes et plus gracieux, comme lorsqu'ils appellent les courtisans, des amies, les impôts, des contributions, les garnisons, les gardes des villes, et la prison, la maison, ce fut une invention de Solon, qui appela l'abolition des dettes la décharge, car sa première ordonnance fut que toutes les dettes seraient abolies, et que personne ne pourrait plus obliger par corps. Il y a pourtant des auteurs, et entre autres Euryption, qui écrivent que ce ne fut pas une abolition des dettes, mais une simple diminution des intérêts, et que les pauvres, ravis du soulagement qu'ils en tiraient, donnèrent à eux-mêmes le nom de *décharge* à cette ordonnance pleine d'humanité, qui comprenait aussi l'augmentation des mesures, et celles de la monnaie, car la mine, qui ne valait que soixante-treize drachmes, fut portée à cent ; de sorte qu'en payant la même chose en valeur, et donnant beaucoup moins en poids⁸, les débiteurs de grosses sommes gagnaient beaucoup sans que les créances perdissent.

Solon se flatte de l'abolition des dettes

Cependant la plupart de ceux qui en ont écrit, soutiennent que cette décharge fut une pure abolition de toutes les dettes, et que cela s'accorde mieux avec ce que Solon écrit dans ses vers, où il se glorifie *d'avoir ôté de l'Attique les Écritaux qui marquaient que les héritages étaient engagées ; d'avoir rendu toute cette terre libre, d'esclave qu'elle était auparavant ; et de tous les citoyens adjuges à leurs créanciers, d'avoir ramené les uns des terres étrangères, où on les avait vendus et où ils avaient été si longtemps errants, qu'ils avaient oublié leur langue maternelle ; et d'avoir remis en liberté les autres, qui, ayant été retenus dans le pays, croupissaient dans une honte et une misérable servitude.*

Solon accusé de favoriser ses amis

Il est vrai que cette affaire lui attira une aventure fâcheuse, qui lui donna un très-sensible déplaisir, car comme il travaillait à cet abolition, et qu'il cherchait les paroles les plus persuasives et l'exorde le plus convenable pour mettre à la tête de son édit⁹, il communiqua son dessein à Conon, à Clinias et à Hiponicus, qui étaient ses meilleurs amis, et qu'il consultait dans toutes ses affaires ; il leur dit donc qu'il ne toucherait point aux terres, mais que pour toutes les dettes il voulait absolument les abolir ; ses amis, plus intéressés que fidèles, se hâtèrent de prévenir la publication de l'édit, et empruntèrent secrètement des meilleures bourses de fort grosses sommes, dont ils achetèrent des héritages. Après que l'édit fut publié, comme on vit qu'ils retenaient les héritages sans rendre l'argent, on ne manqua pas de rejeter le tout sur Solon, et de l'accuser, non pas d'avoir été trompé par amis, mais d'avoir aidé ses amis à tromper les autres. Il est vrai que cette calomnie fut bientôt détruite par la remise qu'il fit le premier de cinq talents qui lui étaient dus ; d'autres, comme Polyzelus de Rhodes, en mettent quinze. Cela n'empêcha pourtant pas que ses trois amis ne fussent appelés toujours depuis les *Creocopides*, c'est-à-dire les *abolisseurs de dettes*.

Lycurgue détruit les inégalités

D'abord, cette ordonnance ne plut ni à l'un ni à l'autre des deux partis. Elle choqua les riches, parce qu'elle abolissait les dettes, et elle fâcha encore plus les pauvres, parce qu'elle n'ordonnait pas un nouveau partage des terres, comme ils l'avaient espéré, et que Solon ne les avait pas tous rendu égaux en biens comme Lycurgue l'avait fait à Lacédémone. Mais il y avait cette différence entre Lycurgue et

⁸ Le Grec dit, donnant la même chose en nombre de pièce et beaucoup moins en poids. Mais c'est la même chose, car valeur est ici le prix courant. Quant à ce que Plutarque ajoute que les débiteurs gagnaient beaucoup sans que les créanciers perdissent, cela fut vrai, parce que la monnaie demeura fixe sur le pied où Solon l'avait mise. La mine fut toujours de cent drachmes. Ainsi n'y ayant point de diminution, les créanciers ne perdirent rien et les débiteurs gagnèrent beaucoup.

⁹ Car il n'était pas aisé de trouver des raisons et des prétextes plausibles, pour faire une déclaration si contraire aux intérêts des riches.

lui, que Lycurgue était l'onzième descendant d'Hercule, qu'il avait déjà régné longtemps, et qu'il avait acquis de l'autorité, des amis et de grandes richesses, ce qui lui fut d'un très-grand secours pour établir la forme de gouvernement qu'il voulut. Encore avec cela fut-il obligé d'employer plutôt la force que l'adresse. Il lui en coûta même un œil pour faire passer le point le plus important et le plus capable de rendre une ville heureuse, et d'y faire régner la concorde et l'union, qui est que parmi les citoyens il n'y ait, ni pauvres, ni riches : au lieu que Solon ne put parvenir à ce point-là, parce qu'il était d'une famille populaire ou moyenne¹⁰, et qu'il manquait de tous les autres avantages nécessaires pour exécuter un si grand dessein. Il fit pourtant tout ce qu'il était possible de faire avec le peu de puissance qu'il avait en main, n'étant aidé que du bon sens et de la confiance que ses Citoyens avaient en lui.

Solon acquiert une grande autorité

Or il est vrai que par sa déclaration il avait offensé la plupart des citoyens, qui s'attendaient à toute autre chose, qu'il le témoigna lui-même dans ses vers : ceux qui étaient auparavant enflés de joie et d'espérance, dit-il, me regardent présentement de travers comme un ennemi. Cependant tout autre en ma place, et avec aussi peu d'autorité, n'aurait pu venir à bout du peuple, ni le réduire, qu'il ne l'eût auparavant sucé et mis à sec. Mais il ne se passa guère de temps, que les Athéniens ne comprissent toute l'utilité qui leur revenait de cette conduite. Et alors cessant de se plaindre et de murmurer, ils firent en commun sacrifice, qu'ils appelèrent du nom de la déclaration, le sacrifice de la décharge, et donnèrent à Solon l'intendance des lois et de la police, avec un pouvoir si peu limité, qu'ils le firent entièrement maître des charges, des assemblées, des jugements et des délibérations ; il créait à son gré tous les officiers, réglait leurs biens, leur nombre, et le temps qu'ils seraient en charge, et cassait et confirmait, comme il le jugeait à propos, toutes les ordonnances qui avaient été faites auparavant.

Les lois de Dracon

D'abord toutes les lois de Dracon, excepté celles qui étaient contre les meurtriers, furent cassées¹¹ à cause de leur trop grande sévérité ; car elles n'ordonnaient pour toutes les fautes qu'une même peine, qui était la mort ; de sorte que ceux qui étaient convaincu de paresse et d'oisiveté, et ceux qui n'avaient volé que des herbes et des fruits dans un jardin, étaient punis aussi sévèrement que les assassins et les sacrilèges. Aussi a-t-on fort vanté dans les siècles suivants le mot de Demades, qui dit en parlant de ces lois, qu'*elles n'avaient pas été écrites avec l'ancre, mais avec du sang*. Et Dracon lui-même, interrogé pourquoi il avait ordonné une peine capitale pour toutes les fautes, avait répondu que c'était *parce que les plus petites lui avaient paru dignes de mort, et qu'il n'avait pu trouver d'autre punition pour les plus grandes*.

Solon divise le peuple en quatre classes

Après avoir annulé ces lois, Solon voulant laisser les charges entre les mains des riches, et donner aussi aux pauvres quelque part au gouvernement, dont ils étaient exclus, fit une estimation des biens de chaque particulier. Ceux qui se trouvèrent avoir de revenu annuel cinq cents mesures tant en grains qu'en choses liquides furent mis au premier rang, et appelés les Pentacosiomédimes, c'est-à-dire qui avaient cinq cents mesures de revenu. Le second ordre fut de ceux qui en avaient trois cents, et qui pouvaient nourrir un cheval de guerre ; on les appela les Chevaliers ; ceux qui n'en avaient que deux

¹⁰ Plutarque a dit au commencement qu'il était d'une des plus nobles maisons d'Athènes, et qu'il descendait du Roi Codrus. Comment dit-il donc ici qu'il était d'une famille populaire ou moyenne ? Il veut dire sans doute, que ses ancêtres avaient déchu, et que la fortune n'ayant pas répondu à leur noblesse, ils furent réduits à la médiocrité.

¹¹ Dracon fut le premier des Grecs qui condamna à mort les adultères ; et afin de donner plus d'horreur pour le meurtre, il voulut qu'on fît le procès aux choses inanimées qui avaient tué quelqu'un. Une statue qui était tombée sur quelque personne, était bannie, et on ne pouvait la garder dans le pays.

cents, firent le troisième, et on les nomma Zeugites. Tous les autres, qui étaient au-dessous, furent compris sous le nom de Thètes, c'est-à-dire, de mercenaires travaillant de leurs mains, auxquels Solon ne permit d'avoir aucune charge, il leur laissa seulement le droit d'opiner dans les assemblées et dans les jugements du peuple, ce qui au commencement ne parut rien, et se trouva à la fin de très-grand avantage, parce que la plupart des procès et des différends retournaient toujours au peuple, devant lequel on pouvait appeler de tous les jugements des magistrats. D'ailleurs comme les lois de Solon étaient écrites avec beaucoup d'obscurité, et qu'elles avaient plusieurs sens contraires, cela augmenta infiniment l'autorité de ce tribunal ; car les différends ne pouvant être décidés par le texte formel des lois, on avait besoin de ces juges de qui dépendait uniquement la décision, et qui étaient en quelque façon au-dessus des lois mêmes. Solon parle et s'applaudit assez dans ses vers de cette égalité, qu'il avait introduite; *j'ai donné au peuple, dit-il, tout pouvoir qui était juste et raisonnable, sans trop augmenter ni diminuer son autorité ; pour les riches, j'ai aussi pourvu à leur sûreté, je les ai mis à couvert de toute insulte, et j'ai également muni les deux partis d'un fort bouclier, afin que l'un ne puisse jamais opprimer injustement l'autre.*

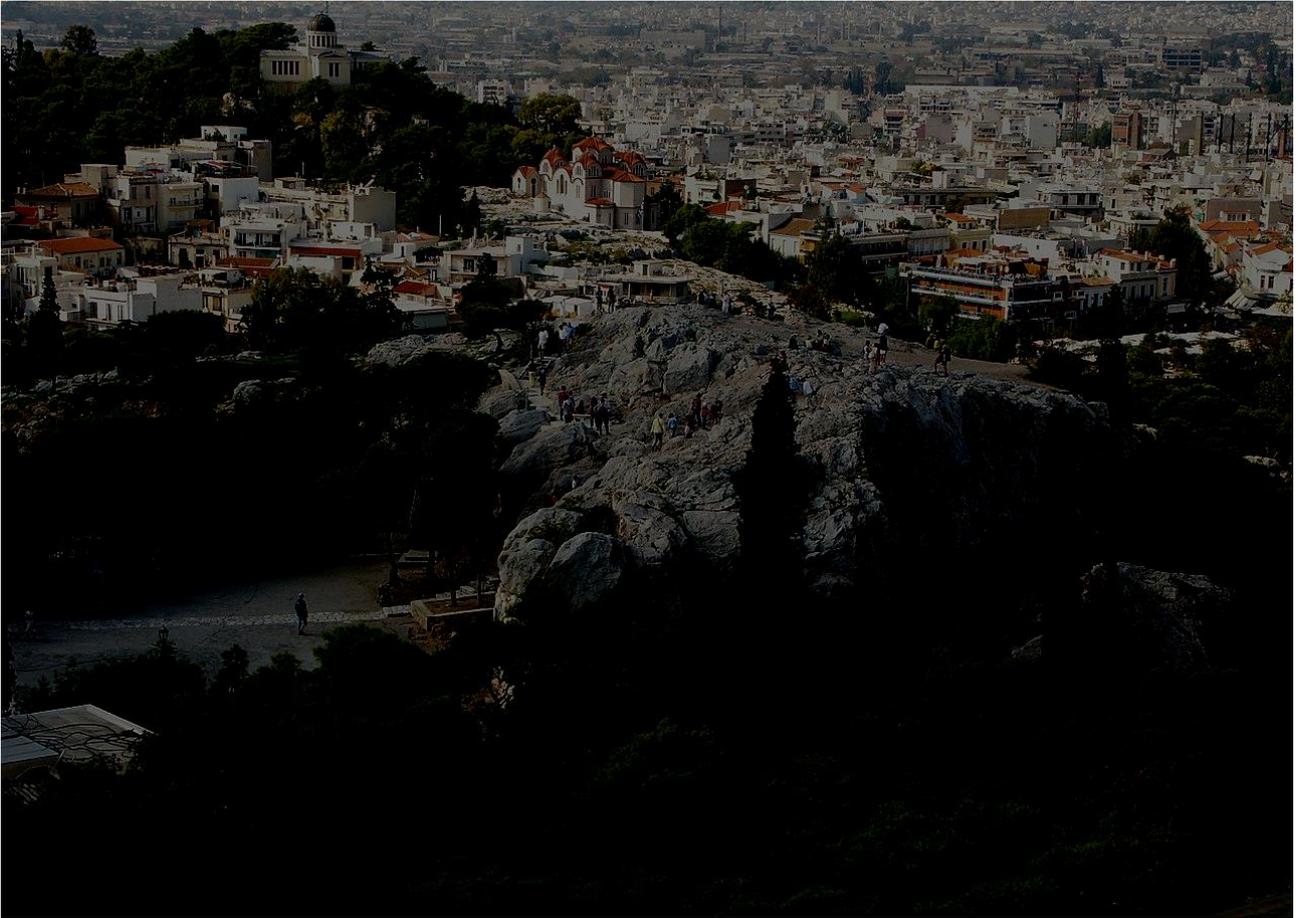
Solon permet aux citoyens d'épouser les querelles de leur compatriote

Mais voulant encore plus survenir à la faiblesse du menu peuple, il fit une loi qui permettait à tout le monde de prendre et d'épouser la querelle de celui qu'on aurait outragé. Si quelqu'un avait été blessé, battu ou maltraité en quelque manière que ce pût être, le premier venu pouvait poursuivre et mettre en justice celui qui avait commis l'excès, ce législateur ayant sagement voulu accoutumer par là ses citoyens à sentir les maux les uns des autres, comme membres d'un seul et même corps. Et à cette ordonnance se rapporte un mot qu'on a conservé de lui, car comme on lui demandait un jour quelle ville lui semblait la plus heureuse et la mieux policée, il répondit que *c'était celle dont les citoyens étaient si unis, que ceux qui n'avaient pas été outragés sentaient l'injure faite à leurs compatriotes, et en poursuivaient la réparation aussi vivement que ceux qui l'avaient reçue.*

Établissement de l'Aréopage

Il établit le sénat de l'Aréopage¹², qu'il composa de ceux qui avaient été Archontes, et comme il avait eu cette charge, il fut du nombre des juges. Mais voyant que l'abolition des dettes avait rendu le peuple fier et haut à la main, il créa un second conseil de quatre cents hommes, cent de chaque tribu, devant lesquels on rapportait toutes les affaires avant que de les proposer dans l'assemblée du peuple, de sorte que le peuple ne connaissait de rien qui n'eût été auparavant bien vu et examiné par ce conseil des quatre cents. Il réserva à l'Aréopage, comme à la cour souveraine, l'intendance générale de toutes choses, et le soin de faire observer les lois, dont il le fit le dépositaire ; et il crut que l'État arrêté et affermi par ces deux Cours, comme par deux bonnes ancrs, ne serait plus si agité ni si tourmenté, et que le peuple serait plus tranquille.

¹² L'Aréopage était une colline près de la Citadelle d'Athènes où il y avait un enclos découvert, dans lequel les juges s'assemblaient pour juger les procès criminels et les affaires les plus importantes qui regardaient l'État et la religion. Il y avait deux sièges d'argent, l'un appelé le siège de l'Impudence, et l'autre le siège de l'Injure. L'accusateur s'asseyait sur celui-ci et le criminel sur celui-là. Cet Aréopage ne fut pas établi par Solon puisqu'il subsistait mille ans auparavant sous le règne de Cécrops, qui après Cranaüs nomma ce lieu-là Aréopage, Colline de Mars, après que Mars y eut été juge, pour le meurtre d'Halirrothius fils de Neptune. Avant Solon les plus gens de bien de la ville étaient les juges ; Solon fut le premier qui trouva à propos qu'il n'y eût que les Archontes sortis de charge, qui fussent honorez de cette dignité ; et comme il augmenta beaucoup l'autorité de cette compagnie, il en fut regardé comme le fondateur. Il n'y avait rien de plus grand, ni de plus auguste que ce sénat, ni rien qui égalât la gloire de ces sénateurs. Ils étaient honorez comme des Dieux.



Solon établit l'Aréopage

La plupart des écrivains conviennent que l'Aréopage doit son établissement à Solon, comme nous l'avons dit, et ce qui semble extrêmement autoriser et confirmer ce témoignage, c'est que Dracon ne fait nulle part aucune mention des Aréopagites, et ne cite pas même leur nom, mais il s'adresse toujours aux Éphètes, quand il s'agit de meurtres, et de causes qui vont à la mort. Cependant la huitième loi de la troisième table de Solon dit en termes formels, *que tous ceux qui ont été notés d'infamies avant que Solon fût Archonte, soient réhabilités et rétablis, excepté seulement ceux qui pour cause de meurtre ou de brigandage ou pour avoir aspiré à la tyrannie, ont été condamnés par l'Aréopage, ou par les Ephètes, ou dans le Prytanée par les rois, et qui étaient actuellement en fuite quand cette loi a été faite.*

L'Aréopage existe avant Solon

Ces paroles semblent prouver que l'Aréopage était établi avant que Solon fût en charge, et qu'il eût fait des lois ; car qui sont donc ceux qui ont été condamnés par l'Aréopage avant Solon, si ce fut Solon qui établit l'Aréopage, et qui lui donna toute son autorité ? A moins que l'on ne dise, qu'il y a quelque obscurité dans le texte, ou qu'il y manque quelque chose qu'il faut suppléer, et que le sens de la loi est que ceux qui auraient été convaincus des crimes, dont la connaissance appartenait à la Cour de l'Aréopage, aux Ephètes, et au Prytanée, quand cette loi fut faite, demeureraient condamnés et que tous les autres seraient absous. En effet c'était l'intention de Solon.

[...]

Départ de Solon pour dix ans

Quand il eut ainsi publié ses lois, il était tous les jours importuné d'une foule de gens qui allaient chez lui pour les louer ou pour les reprendre ; pour le prier d'y ajouter telle et telle chose, qui leur était venue dans l'esprit, ou pour l'obliger d'en retrancher. La plupart même voulaient qu'il leur rendît raison de chaque article, qu'il les leur expliquât, et qu'il marquât précisément en quel sens il fallait les prendre. Voyant donc qu'il ne pouvait ni les refuser avec quelque sorte de couleur, ni les contenter sans s'exposer à l'envie, pour se dérober à toutes ces difficultés, et pour éviter les plaintes et la haine de ses citoyens, car, comme il disait lui-même, dans les grands desseins il est difficile de plaire à tout le monde, il s'embarqua, et prit pour prétexte de sa retraite, l'envie d'aller trafiquer sur mer, après avoir obtenu des Athéniens un congé pour dix années, dans l'espérance que ce temps-là suffirait pour faire qu'on fût tout accoutumé à ses lois.

Solon en Égypte et à Chypre

Il alla d'abord en Égypte, et demeura quelque temps, comme il le rapporte lui-même, près du rivage de Canope à l'embouchure du Nil, où il conféra avec Psenophis l'Héliopolitain, et avec Sonchis le Saïte, qui étaient les plus habiles et les plus savants de tous les prêtres du pays, et apprit d'eux, comme dit Platon, le conte de l'île Atlantique, qu'il entreprit de mettre en vers pour le publier en Grèce. D'Égypte il passa à Chypre, où il acquit l'estime et l'amitié d'un des rois de l'île, nommé Philocypre, qui habitait une petite ville, que Démophon, fils de Thésée, avait bâtie sur les bords du fleuve de Claros en un lieu fort d'assiette, mais dont le terroir était stérile et dur ; c'est pourquoi Solon, voyant qu'il y avait au-dessous une belle plaine, conseilla à Philocypre de transporter là sa ville, et de la rendre plus grande et plus agréable, il lui aida lui-même à la bâtir, et pourvu à tout ce qui était nécessaire pour la commodité et pour la sûreté de ses habitants, de manière qu'elle fut bientôt très-peuplée, et que tous les autres princes voisins en furent jaloux. C'est pourquoi Philocypre, voulant rendre à Solon l'honneur qui lui était dû, changea le nom de sa ville, qui était appelée Aipeia, c'est-à-dire la haute, et la nomma Soli, du nom de son Fondateur. Solon parle lui-même de cet établissement dans ses Elegies, où s'adressant à Philocypre, il dit, *Puissiez-vous régner longtemps dans Soli, et habiter en paix cette ville, vous et votre postérité ! Et pour moi, que la belle Venus me fasse partir en bonne santé de cette île, et que pour cette nouvelle fondation elle me fasse part de ses grâces, me comble d'honneur, et me conduise heureusement dans ma patrie !*

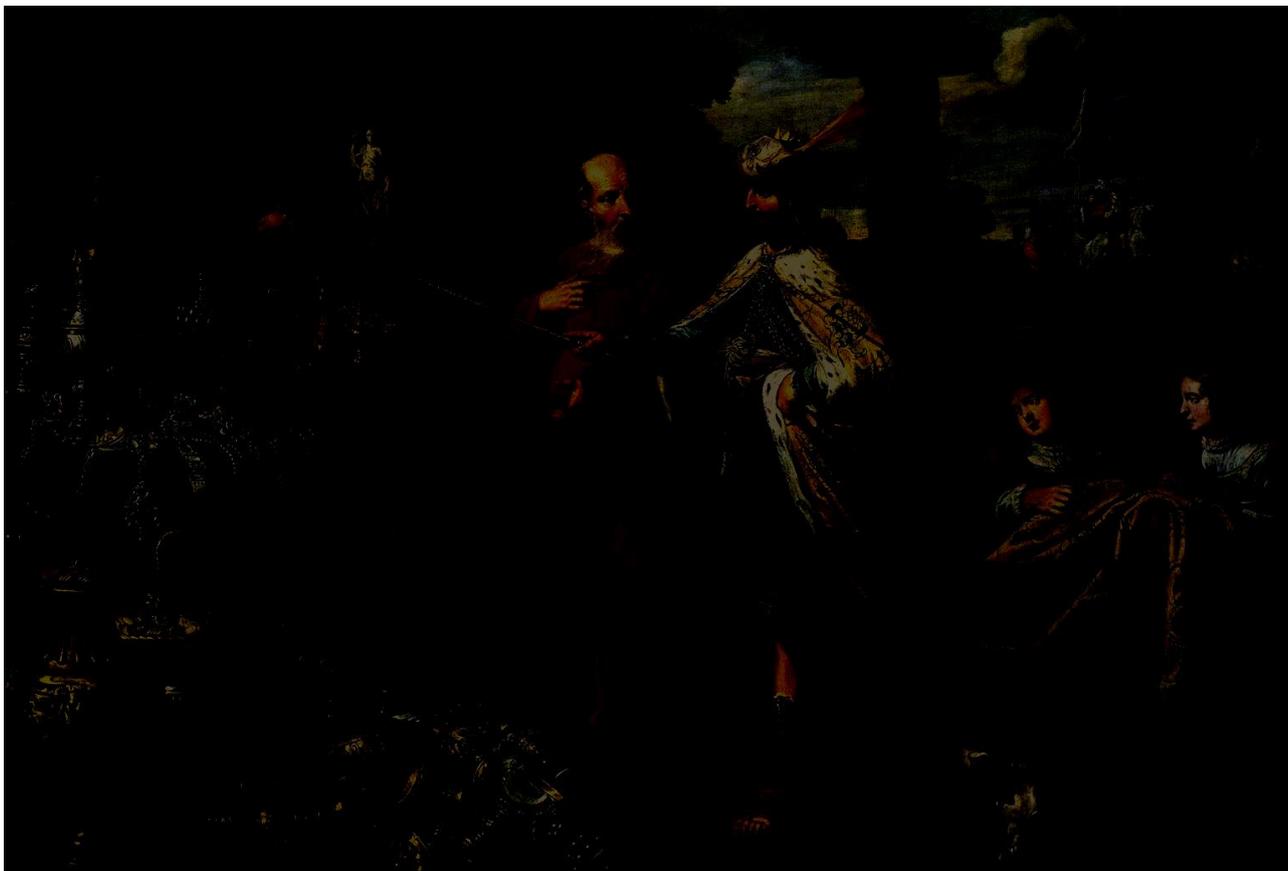
L'entrevue de Solon et Crésus est vraisemblable

Pour ce qui est de l'entrevue qu'il eut avec Crésus, je sais bien que quelques auteurs prétendent prouver par la chronologie que c'est un conte fait à plaisir ; mais une histoire si célèbre, qui a été approuvée par un si grand nombre de témoins, et, ce qui est encore plus considérable, qui convient si bien aux mœurs de Solon, et qui est si digne de sa magnanimité et de sa sagesse, ne me paraît pas devoir être rejeté, sous prétexte qu'elle ne s'accorde pas avec certaines tables chronologiques, que mille gens, jusqu'à aujourd'hui, ont essayé de corriger, sans pouvoir jamais concilier les contrariétés dont elles sont pleines.

Solon méprise les richesses de Crésus

On raconte donc que Solon étant allé voir Crésus, qui l'en avait sollicité, il lui arriva à peu près ce qui arriva à un homme qui est né au milieu de la terre ferme, et qui alla voir la mer, il prenait pour elle toutes les rivières qu'il rencontrait ; tout de même Solon étant arrivé à la cour, et voyant un grand nombre de seigneurs magnifiquement vêtus, qui marchaient avec grand bruit, environnés d'une foule

d'esclaves, de gardes et de courtisans, il les prenait tous pour Crésus, jusqu'à ce qu'il fut conduit auprès de ce prince, qui pour se faire voir avec plus de pompe et de majesté, avait ce jour-là sur lui tout ce qu'on peut imaginer de plus précieux et de plus rares. Ses habits étaient d'un drap de pourpre de diverses couleurs rehaussé d'or, où la délicatesse de l'art disputait avec la richesse de la matière, et où les pierres les plus précieuses étaient semées avec profusion. Solon fut longtemps devant lui, sans donner aucune des marques d'émotion qu'il avait attendues, et sans dire la moindre parole qui sentît la surprise ou l'admiration, au contraire il fit connaître aux gens de bon entendement qu'il méprisait cette vanité, comme une petitesse d'esprit et comme bassesse de courage.



Gaspar van den HOECKE, Crésus montrant ses trésors à Solon, , Musée national de Warsaw, c. 1630.

L'Athénien Tellus est plus heureux de Crésus

Crésus commanda qu'on lui montrât tous ses trésors, et qu'on lui fît voir la somptuosité et la magnificence de ses appartements et de ses meubles, chose fort inutile, car pour juger de Crésus, Selon n'avait qu'à le voir. Quand il eut tout vu on le ramena ; Crésus lui demanda, s'il n'avait jamais vu d'homme plus heureux que lui ? Solon répondit, *qu'oui, et que c'était un simple bourgeois d'Athènes, nommé Tellus, qui avait été un fort homme de bien¹³, qui avait laissé après lui des enfants généralement estimés de tout le monde, et qui après avoir été toute sa vie à couvert de la nécessité était mort en combattant glorieusement pour sa patrie.*

¹³ Hérodote, qui raconte cette histoire dans son premier livre, y ajoute ces particularités, que Plutarque ne devait pas oublier ; qu'il avait vu sa patrie toujours florissante, ses enfants établis, et les enfants de ses enfants, et qu'il avait été tué dans une bataille à Eleusine, après avoir mis en fuite ses ennemis.

Leçon que donne Solon à Crésus

Crésus le prenait déjà pour un homme qui avait perdu l'esprit, et pour un stupide et un grossier de ne pas mesurer le bonheur à l'abondance de l'or et de l'argent, et de préférer la vie à la mort d'un homme du peuple à une si grande puissance et à un empire si florissant. Il ne laissa pourtant pas de lui demander encore, *si après ce Tellus, il avait connu un autre homme, dont le bonheur fut égal au sien ?* Solon répondit encore, *qu'il avait connu de plus heureux que lui, Cléobis et Biton, deux frères, qui avaient été un modèle parfait d'amitié fraternelle, et qui avaient eu pour leur mère tant d'amour et de pitié, qu'un jour de fête solennelle, comme elle devait aller au temple de Junon, ses bœufs tardant trop à venir, ils se mirent eux-mêmes au joug, et traînèrent le char de leur mère, qui était ravie et dont tout le monde vantait le bonheur d'avoir porté de tels enfants. Après le sacrifice, ils allèrent se coucher ; mais ils ne se relevèrent pas le lendemain¹⁴, et terminèrent leur vie par une mort douce et tranquille, au milieu d'une très grande gloire, qui n'aura point de fin¹⁵. Eh quoi, reprit Crésus, déjà transporté de colère, tu ne me compteras donc point parmi les heureux ?* Solon, qui ne voulait, ni le flatter, ni l'aigrir davantage, lui dit avec douceur, *Roi de Lydie, Dieu nous a donné à nous autres Grecs toutes choses dans la médiocrité ; sur tout il nous a fait présent d'une sagesse ferme, mais simple et populaire ; qui n'a rien de royal ni d'éclatant, et qui connaissant que la vie des hommes éprouve un nombre infini de vicissitudes et de changements, ne nous permet, ni de nous glorifier des biens dont nous jouissons nous-mêmes, ni d'admirer dans les autres une félicité, qui peut n'être que passagère, et n'avoir rien de réel ; car l'avenir est pour chaque homme un tissu d'accidents tout divers, qui peuvent être prévus ; celui-là nous paraît seul heureux, de qui Dieu a continué la félicité jusqu'au dernier moment de sa vie ; mais pour celui qui vit encore et qui flotte au milieu des écueils sur cette mer orageuse, son bonheur nous paraît aussi incertain et aussi mal assuré, que la couronne pour celui qui combat encore, et qui n'a pas encore vaincu.* Solon se retira après ces paroles, qui ne firent qu'affliger Crésus, sans le corriger.

Crésus capturé par les Perses

Esope, celui qui a fait des fables, était alors à la cour, où il avait été appelé par Crésus, qui le traitait très-favorablement ; il fût fâché du mauvais accueil que Solon avait reçu de ce prince, et lui dit par forme d'avis : Solon, il faut ou n'approcher point du tout des rois, ou ne leur dire que des choses qui leur soient agréables. Dis plutôt, répondit Solon, qu'il faut, ou ne les point approcher, ou leur dire des choses qui leur soient utiles. Ainsi Crésus eut toujours depuis beaucoup de mépris pour Solon, jusqu'à ce qu'ayant été défait en bataille par Cyrus, sa ville capitale prise, et lui-même fait prisonnier, et étant déjà monté tout lié et garrotté sur le bûcher, où il allait être brûlé au milieu des Perses et à la vue de Cyrus même, il s'écria par trois fois de toute sa force, ô Solon, Solon, Solon !

Discours de Crésus à Cyrus

Cyrus, étonné, lui envoya demander, *quel homme, ou quel Dieu c'était que Solon, qu'il réclamait seul dans ce malheur inévitable ?* Crésus répondit sans rien déguiser, *c'est un des sages de Grèce, que j'avais fait venir auprès de moi, non pas pour l'écouter et pour apprendre de lui les choses dont j'avais si grand besoin, mais afin qu'après avoir été le spectateur et le témoin de ma gloire et de mes richesses, il allât remplir la Grèce du bruit de ma félicité, dans la perte de laquelle je trouve aujourd'hui plus de mal, que je n'ai jamais trouvé de bien dans sa jouissance ; car les faveurs de la fortune n'étaient qu'en idée et en opinion, au lieu que ses revers me plongent dans des malheurs très réels et dans des calamités très véritables, et c'est ce que conjecturait*

¹⁴ Leur mère ayant prié Junon d'accorder à ses enfants ce qu'il y avait de meilleur pour les hommes, la déesse exauça ses prières, et leur envoya une mort prompte et tranquille, faisant entendre par-là que le plus grand bien qui puisse arriver aux hommes en cette vie, c'est d'en sortir.

¹⁵ Cette prophétie de Solon a été accomplie, les plus grandes actions des plus illustres capitaines n'ont pas été plus vantées que cette action de piété de Cléobis et de Biton.

fort bien ce sage Grec. Car prévoyant ce qui l'arrive aujourd'hui sur ce que je faisais alors, il m'avertissait de regarder toujours à la fin de ma vie, et de ne pas m'enorgueillir enflé d'une vaine confiance, qui n'avait point de fondement.

Cyrus libère Crésus

Quand on eut fait ce rapport à Cyrus, ce prince, beaucoup plus sage que Crésus, et qui voyait les paroles de Solon confirmées par ce grand exemple, non seulement délivra son ennemi, mais l'honora pendant qu'il vécut ; ainsi Solon eut la gloire d'avoir d'un seul mot sauvé la vie à l'un de ces deux rois, et l'honneur à l'autre.

Dissensions entre la plaine, la côte et la montagne

Pendant son absence, les Athéniens furent toujours divisés entre eux ; Lycurgue était à la tête de ceux de la plaine¹⁶ ; Mégaclês, fils d'Alcmaeon, était chef de ceux de la côte, et Pisistrate avait pris sous sa protection ceux de la montagne, auxquels s'était jointe toute la tourbe des mercenaires qui vivaient de leurs bras, et qui en voulaient le plus aux riches. La ville observait cependant en gros les lois de Solon ; mais il n'y avait pas un de ses habitants qui ne fût pour la nouveauté, et qui ne souhaitât de voir changer la face du gouvernement, non pas dans la vue de rétablir l'égalité, mais dans l'espérance que ce changement les mettrait au-dessus de leurs adversaires.

Solon cherche à adoucir Pisistrate

Les choses étaient en cet état quand Solon y retourna. Il s'attira le respect et la vénération de tout le monde ; mais à cause de son grand âge, il n'avait plus la force ni la vivacité nécessaire pour agir et pour parler en public ; c'est pourquoi s'abouchant en particulier avec chacun des chefs des trois partis, il tâchait de terminer leurs différends, et de les remettre bien ensemble. Il espérait même d'abord y réussir, d'autant plus qu'il semblait que Pisistrate était un homme poli, doux, et insinuant, secourable envers les pauvres¹⁷, sage et modéré envers ses ennemis, et qui savait si bien imiter et contrefaire les bonnes qualités qu'il n'avait pas, qu'on était persuadé qu'elles étaient plus en lui qu'en ceux qui les avaient naturellement, et qu'on le croyait le plus traitable et le plus honnête de tous les hommes, le plus zélé pour l'égalité et pour la justice, et l'ennemi le plus déclaré de ceux qui voudraient changer l'état présent de la république et machiner quelques nouveautés. C'est par là qu'il trompait le peuple ; mais Solon eut bientôt connu son naturel, et découvert le but où il tendait par ses déguisements et par ses artifices. Il ne rompit pourtant pas avec lui, il tâcha seulement de l'adoucir et de le ramener à la raison par ses remontrances ; car il disait toujours parlant à lui-même et aux autres, *que si on pouvait déraciner de son âme cette ambition démesurée, et guérir cette envie effrénée de dominer, il n'y aurait pas d'homme plus né à la vertu, ni un meilleur citoyen dans Athènes.*

¹⁶ Plutarque a pris cette particularité d'Hérodote, qui écrit dans le premier livre, dans la sédition de ceux de la plaine, qui avaient à leur tête Lycurgue, fils d'Aristolaidès, et de ceux de la côte, qui étaient conduits par Mégaclês, fils d'Alcmaeon, Pisistrate excita un troisième parti, sous prétexte de protéger ceux de la montagne.

¹⁷ Il se faisait toujours suivre par deux ou trois esclaves chargés de petites pièces d'argent, qu'il employait à soulager les maladies, et à faire enterrer les pauvres ; et quand il voyait un homme triste, il l'appelait, lui demandait la cause de sa tristesse, et si elle venait de sa pauvreté, il lui fournissait sur le champ tout ce qui lui était nécessaire, non pas pour nourrir la paresse, mais pour lui donner le moyen de subsister de son travail. Il n'avait point de portier de ses jardins, ni à ses maisons de campagne ; il en laissait l'entrée libre à tout le monde, qui pouvait y aller et prendre tout ce dont il avait besoin. Au reste, quand Plutarque parle des pauvres, il ne faut pas entendre ceux qui demandent l'aumône ; car il n'y avait pas de ces misérables là à Athènes. En ce temps-là, dit Isocrate, il n'y avait point de citoyen qui mourût de faim, ni qui en mendiant déshonorait sa ville.

Solon désapprouve la tragédie

En ce temps-là, Thespis commençait à changer la Tragédie ; ce spectacle attirait tout le monde par sa nouveauté, car il n'y avait pas encore alors des jeux où l'on disputât le prix de la tragédie, comme il y en eut depuis. Solon, qui était naturellement désireux d'ouïr et d'apprendre, et qui dans sa vieillesse s'adonnait encore plus volontiers à l'oisiveté et aux plaisirs, et particulièrement à la bonne chère et à la musique, alla entendre Thespis, qui jouait lui-même, comme c'était la coutume des poètes anciens. Quand la pièce fut finie, il appela Thespis, et lui demanda, s'il n'avait point de honte de mentir ainsi devant tant de gens ? Thespis lui répondit, qu'il n'y avait point de mal dans ces mensonges et dans ces fictions, qu'on ne faisait que par jeu. Oui, répondit Solon, en donnant un grand coup de son bâton contre terre, mais si nous souffrons et approuvons ce beau jeu-là, nous le trouverons bientôt dans nos contrats et dans toutes nos affaires.

Pisistrate se blesse lui même

Sur ces entrefaites Pisistrate, qui s'était blessé lui-même et ensanglanté par tout le corps, se fit porter sur la place dans un chariot, et excita la populace, en lui faisant entendre que c'étaient ses ennemis qui l'avaient mis en cet état, et qu'il était la victime de la république. Déjà la plupart, touchés de pitié, commençaient à témoigner leur indignation par leurs cris, lorsque Solon s'approchant de Pisistrate, lui dit, fils d'Hippocrate, tu représentes mal Ulysse d'Homère, car tu t'es déchiqueté pour tromper tes citoyens, et il ne le fit que pour tromper ses ennemis. Le tumulte continuait cependant toujours, et la populace était prête à prendre les armes, lorsqu'on trouva à propos d'assembler le conseil.

Solon s'oppose au conseil qui veut donner des gardes à Pisistrate

D'abord Ariston y demanda qu'on accordât cinquante gardes à Pisistrate pour la sûreté de sa personne ; mais Solon se levant s'y opposa de toute sa force, et dit plusieurs choses, qu'il écrivit depuis dans ses vers, comme : *vous ne regardez qu'aux paroles douces et flatteuses de cet homme qui vous séduit. Chacun de vous en particulier a pour ses propres affaires toute la finesse du Renard, et tous ensemble, vous n'êtes que des têtes sans cervelle, gens stupides et grossiers.* Mais voyant que tous les pauvres prenaient le parti de Pisistrate et faisaient grand bruit, et que les riches se retiraient, saisis de crainte, il sortit de l'assemblée en disant, *qu'il avait montré plus de sens que les premiers, qui ne connaissaient pas les menées de Pisistrate, et plus de courage que les derniers, qui les connaissant, n'avaient pas eu la force de lui résister, et de s'opposer à la tyrannie.*

Solon reproche aux athéniens leur lâcheté

Le peuple ayant donc autorisé la proposition d'Ariston, il ne s'amusa pas à l'inquiéter ni à disputer avec lui sur le nombre des gardes, il lui en laissa tranquillement prendre à ses gages tant qu'il voulut, et tant qu'enfin il se rendit maître de la citadelle. Ce fut alors que la ville se trouva fort étonnée et fort troublée. Mégaclès s'enfuit sur l'heure avec les autres Alcmaeonides ; et Solon, quoi qu'il fût déjà fort vieux, et qu'il n'eût personne qui le secondât, ne laissa pas d'aller sur la place, et de parler aux citoyens pour leur reprocher leur lâcheté et leur imprudence, et pour les exhorter et les encourager à ne pas abandonner leur liberté. Il leur dit en cette occasion ce mot, qui a été depuis si célèbre, *avant ce jour il était plus facile d'étouffer la tyrannie encore naissante, et présentement, qu'elle est formée et établie, il est plus honnêtes et plus glorieux de l'abolir.* Mais voyant que la peur empêchait tout le monde de l'entendre, il se retira dans sa maison, prit ses armes, les jeta dans la rue, en disant, *j'ai défendu, autant que je l'ai pu, les lois et ma patrie,* et se tint en repos. Ses amis lui conseillaient de prendre la fuite, il ne voulut pas seulement les écouter, et il demeura chez lui à faire des vers contre les Athéniens, pour leur

reprocher leurs fautes ; *si vous vous êtes attiré cette calamité par votre peu de courage, leur disait-il, ne vous en prenez point aux Dieux ; c'est vous-mêmes qui avez élevé vos tyrans en leur donnant des gardes, et c'est ce qui vous a fait tomber dans cet esclavage si honteux.*

Solon devient le conseil de Pisistrate

Ceux qui l'entendaient, ne cessaient de l'avertir que le tyran le ferait mourir, s'il venait à apprendre qu'il tînt ce langage, et lui demandaient sur quoi il se fiait pour parler avec tant d'audace et de témérité ; il leur répondit, *sur la vieillesse*. Mais Pisistrate, après avoir tout soumis, sut si bien l'adoucir, en lui témoignant beaucoup de bienveillance, en lui faisant toute sorte d'honneurs, et en l'appelant souvent après de sa personne, que Solon fut son conseil, et approuva la plupart des choses qu'il fit dans la suite. Aussi Pisistrate observait-il presque toutes les lois de Solon, et les faisait observer à ses amis ; jusques-là même qu'ayant été accusé d'un meurtre devant la cour de l'Aréopage, quoiqu'il fût le maître, il se présenta modestement pour se défendre et pour se justifier ; mais l'accusateur abandonna sa poursuite.

Pisistrate renouvelle des lois de Solon

Pisistrate fit aussi plusieurs lois, et entre autres celle-ci ; que ceux qui auraient été estropiés à la guerre, seraient nourris aux dépens du public. Héraclide dit pourtant que Solon avait déjà fait ordonner la même chose en faveur de Thersippe, et que Pisistrate ne fit que la renouveler et la rendre générale. Théophraste raconte encore que la loi contre les paresseux n'était pas de Solon, mais Pisistrate, qui rendit par ce moyen la ville plus paisible et la campagne mieux cultivée.

[...]

FIN